Municipalité de

Sainte-Cécile-de-Lévrard

Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard
MRC de Bécancour
Province de Québec

Avis de motion

Règlement médailles pour les chiens

Le conseiller monsieur Pierre-Luc Blanchet donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance du conseil il sera proposé l'adoption, avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal du Québec, d'un règlement visant à établir une tarification et conditions pour garder des chiens sur le territoire de la municipalité. La directrice générale présente et dépose le projet de règlement. Celui-ci est également disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Cécile-de-Lévrard, le 5 février 2020.

Valérie Giguière
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

235, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Lévrard (Québec) G0X 2M0
Téléphone : 819 263-2104 ▪ Télécopieur : 819 263-1043 ▪ Courriel: info@munstececilelvrd.ca